

---

**De :** Bruno Chareyron [mailto:bruno.chareyron@criirad.org]

**Envoyé :** samedi 19 avril 2014 00:21

**À :** 'arlette.m'; 'DELGORGUE Jean Marc PREF42'; 'fabrice.dufour'; 'pascal.simonin'; 'PELLETERET Sylvain'; 'PREVOST Franck'; 'LACHAUME Jean-Luc'; 'szypula@hotmail.fr'; 'Mairie LA PRUGNE'; 'christian.andres@areva.com'; 'dominique.niemiec@developpement-durable.gouv.fr'

**Objet :** DEmande intervention urgente sur site de Vesse / La Guillermie, secteur Bois Noirs / présence de filtres fortement contaminés issus de la SIMO

**Importance :** Haute

Bonsoir

Lors de la réunion sur les stériles miniers, en sous-préfecture de Roanne hier, monsieur Andres (AREVA) a évoqué un filtre extrêmement radioactif contenant du radium 226 et probablement issu de l'usine SIMO des Bois Noirs, qu'un ancien salarié de la SIMO aurait ramené chez lui il y a quelques décennies. Ce salarié est décédé d'une leucémie. La présence de cet objet fortement radioactif a été mise en évidence par madame Maussan, présidente du Collectif des Bois Noirs. Elle avait en effet détecté l'été dernier, un niveau de radiation anormalement élevé en passant devant cette maison du hameau de Vesse (commune de la Guillermie). Mme Maussan avait alerté aussitôt les élus locaux. AREVA a pu intervenir pour conditionner l'un des filtres fortement contaminés dans un fût métallique en attente d'évacuation par l'ANDRA. La maison est actuellement inhabitée et mise en vente.

A l'issue de la réunion de Roanne, j'ai demandé à Madame Maussan de me conduire sur place, à Vesse. Les résultats des mesures préliminaires que j'ai pu effectuer à l'extérieur de la maison nécessitent une intervention rapide des autorités compétentes. En effet :

1 / le débit de dose gamma ( $H \cdot 10$ ) au contact de la porte d'entrée au RDC est de 2 à 3  $\mu\text{Sv/h}$  (compteur proportionnel LB123D Berthold). Le champ de radiation est encore de 0,7 à 0,9  $\mu\text{Sv/h}$  sur la chaussée à environ 1,5 m de la porte. Cette radioactivité provient a priori du filtre conditionné en fût métallique entreposé au rez-de-chaussée (monsieur Andres a évoqué en réunion un débit de dose de 1,6 milliSievert par heure au contact du filtre désormais conditionné en fût).

A noter : lors de ces mesures, la maison en face, de l'autre côté de la chaussée était inoccupée (maison secondaire).

2 / un autre filtre est présent en extérieur en base d'une fenêtre du rez-de-chaussée. J'ai mesuré 50 000 c/s DG5 et 70 à 84  $\mu\text{Sv/h}$  au semi contact de cet objet. J'ai prévenu une voisine qui passait dans la rue afin qu'elle ne s'approche pas de cette partie de la propriété. Le débit de dose à environ 1 mètre de cette fenêtre est de 2 à 2,5  $\mu\text{Sv/h}$ .

Le fait qu'à l'époque, des salariés de la SIMO n'aient pas reçu de leur employeur des consignes sur la dangerosité de ces filtres illustre le manque d'information et les conditions de radioprotection déplorables sur certains sites d'extraction de l'uranium. Comme je l'ai indiqué lors de la réunion d'hier, de telles situations persistent à l'heure actuelle sur les sites d'AREVA au Niger où notre partenaire, l'ONG AGHIRIN'MAN a détecté sur les marchés à ARLIT des toiles fortement contaminées. Un tel laxisme est véritablement criminel.

Le fait que les intervenants d'AREVA, lors de la mise en fût de l'un des filtres dans cette maison de Vesse, n'aient pas détecté cet autre filtre présent sur le bord de la fenêtre en extérieur pose également question. Comme d'ailleurs le fait que la cartographie hélicoptée n'aie pas révélé ce point chaud et que les contrôles effectués ensuite à pied par les bureaux d'études mandatés par AREVA pour étudier les « zones d'intérêt » au niveau du hameau n'aient pas conduit à repérer les niveaux de radiation très élevés à l'approche de cette maison (Mme Maussan avait pourtant mesuré 20 000 c/s DG5 sur le pas de la porte en août 2013 avant que le filtre ne soit mis en fût)

Je vous remercie de transmettre ce message aux personnes concernées dont je n'ai pas les coordonnées (ARS, DREAL Auvergne, mairie de la Guillerme, propriétaires de la maison, etc) afin que ce site puisse être mis en sécurité dans les meilleurs délais.

Il est indispensable qu'une reconstitution des doses subies par les habitants de cette maison soit effectuée (irradiation externe, contamination interne par inhalation du radon et de ses descendants, ingestion de radium 226, plomb 210 et polonium 210, etc..) ainsi que des examens médicaux adaptés

Le présent message est rédigé dans l'urgence et je vous prie de m'en excuser. Je reste bien entendu à votre disposition pour toute précision sur les mesures effectuées hier.

Note : ce travail est effectué par la CRIIRAD avec le soutien de la région Rhône-Alpes dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2014-2016.

Cordialement

Bruno CHAREYRON

Ingénieur en physique nucléaire

Responsable du Laboratoire CRIIRAD